

**Question avec demande de réponse écrite E-001725/2020
à la Commission**

Article 138 du règlement intérieur

Katrin Langensiepen (Verts/ALE), **Marie Toussaint** (Verts/ALE), **Sven Giegold** (Verts/ALE), **Mounir Satouri** (Verts/ALE), **Saskia Bricmont** (Verts/ALE), **Alice Kuhnke** (Verts/ALE), **Pär Holmgren** (Verts/ALE), **Jakop G. Dalunde** (Verts/ALE), **Terry Reintke** (Verts/ALE), **Gwendoline Delbos-Corfield** (Verts/ALE)

Objet: La situation des sans-abri pendant l'épidémie de coronavirus dans l'Union

Aux termes du principe 16 du socle européen des droits sociaux, «toute personne a le droit d'accéder, à des prix abordables et dans des délais raisonnables, à des soins de santé préventifs et curatifs de qualité».

Avec l'épidémie de coronavirus, les gouvernements et les organismes de santé de l'Union multiplient les recommandations de se nettoyer les mains fréquemment avec des solutions hydro-alcooliques ou du savon et de l'eau, d'éviter tout contact avec des personnes présentant des symptômes de rhume ou de grippe et de s'isoler en cas d'exposition à un risque d'infection.

Si des millions d'Européens peuvent bénéficier de ces conseils médicaux, les sans-abri – dont un grand nombre ont un système immunitaire affaibli, n'ont pas accès à l'eau pour se laver les mains et n'ont aucune possibilité de s'isoler si nécessaire – sont particulièrement vulnérables, à la fois dans des asiles surpeuplés ou lorsqu'ils vivent à l'extérieur dans des conditions insalubres et dangereuses.

Étant donné que 700 000 personnes au moins sont sans-abri chaque nuit au sein de l'Union européenne, nous invitons la Commission à répondre aux questions suivantes:

la Commission envisage-t-elle de prendre des mesures ciblées et coordonnées concernant les sans-abri dans le cadre de son action face à la propagation de l'épidémie de coronavirus?

la Commission envisage-t-elle d'élaborer un cadre européen pour les stratégies nationales de lutte contre le sans-abrisme afin de mettre un terme à la violation des droits de l'homme et de la dignité des sans abri?